

Président propose de les reporter au printemps 1977, ce que l'Assemblée accepte à l'unanimité. Le bureau soumettra une liste après appel à candidature.

Bibliothèque et herbier.

La bibliothèque et l'herbier de la S.B.C.O. étaient entreposés depuis longtemps au Musée de Niort dont M. P. Biget est le conservateur, mais ce musée va être réaménagé: il faut donc trouver un autre local. Une grande partie de la bibliothèque se trouve actuellement au domicile du Président, à Saint-Sulpice-de-Royan. L'herbier, en particulier l'herbier Dufort, se trouve toujours à Niort.

La commune de Saint-Savinien a proposé à la Société d'accueillir la bibliothèque et l'herbier dans une salle de l'ancienne école; le Président doit se rendre à St. Savinien pour voir si cette salle présente toute la sécurité nécessaire.

M. Fligny demande que, lorsque cela sera possible, une partie de la bibliothèque rejoigne Niort.

M. Lahondère précise qu'il est indispensable que la bibliothèque se trouve là où se trouvera le bibliothécaire pour que le service de prêt puisse fonctionner: un Niortais sera-t-il volontaire pour assurer ce service?

Bulletin.

La parution du Bulletin 1975 est retardée pour des questions matérielles. La distribution probable doit avoir lieu dans le courant du mois de mai.

Le Président demande que les articles devant paraître dans le Bulletin soient désormais remis avant le 15 décembre.

Nomenclature moderne.

Une assez longue discussion sur ce sujet a lieu. En conclusion la liberté est laissée à chaque auteur mais le président invite les botanistes à poursuivre leurs efforts pour se familiariser avec la nomenclature moderne et insiste sur la nécessité de citer, pour les binômes nouveaux, le synonyme d'une flore française classique (P. Fournier par exemple).

Présentation de livres nouveaux.

Le Président présente quelques ouvrages récents.

Tirés à part.

Désormais il sera donné 30 tirés à part gratuits par article.

Adhésion d'une Société:

L'adhésion au titre "personne morale" est demandée par "le Jardin du Cheminot" de Saintes, cette adhésion est acceptée à l'unanimité.

Protection de la Nature.

Vienne. Intervention de M. Baron. Ce dernier évoque le préinventaire des milieux naturels. Dans la région Poitou-Charentes, 378 fiches d'inventaire ont été rédigées: la plupart de ces fiches (264) intéressent la Charente-Maritime, il y en a peu pour la Vienne (13), la Charente (47) et les Deux-Sèvres (57). Un effort est fait actuellement dans la Vienne: M. Baron a rédigé 21 fiches de plus.

M. Baron évoque la création en cours d'une réserve naturelle à Vouneuil-sur-Vienne, au nord de la forêt de Moulière. Il indique à l'assemblée que l'autoroute A 10 passerait dans la forêt de l'Epine; après des consultations à la Préfecture un quart seulement de la forêt serait isolé! Toutefois le dossier de cette autoroute serait mis en sommeil.

Le problème du trial (motos tous terrains) est très grave dans la région de Poitiers; les motos circulent dans beaucoup de milieux intéressants, les spectateurs des compétitions ajoutant par le piétinement à la dégradation de ces milieux. Il existe à ce sujet une législation permettant aux maires d'intervenir.

Monsieur Baron a rédigé un rapport sur les dégâts commis dans les milieux naturels. Le problème du renforcement de l'action de la S.B.C.O. dans le domaine de la protection de la nature est débattu: chacun doit agir dans le cadre des Associations Départementales de Protection.

Deux-Sèvres: Intervention de Monsieur Bonnin. Des menaces graves pèsent sur la végétation des bas-côtés des routes: les Ponts et Chaussées font enlever la couche végétale, utilisent des désherbants et consolident ces bas-côtés à l'aide de roches variées, de sable, etc... L'épandage chimique dépend beaucoup des ingénieurs subdivisionnaires. Monsieur Bonnin est intervenu auprès de certains d'entre eux qui ont renoncé aux désherbants à la suite de la visite de notre bibliothèque. Le remembrement est également un problème délicat dans les Deux-Sèvres.

Haute-Vienne: Intervention de Messieurs Fredon et Vilks. Il a été créé une Fédération Limousine pour la Protection de la Nature. Le problème le plus préoccupant est l'épandage de défoliants sur une dizaine de forêts; les agriculteurs se sont joints aux protecteurs pour s'opposer à ces épandages.

L'inventaire d'une tourbière (aux Sources du ruisseau des Dagues) a été réalisé en vue d'un classement en réserve naturelle. Le remembrement se fait de moins en moins en Limousin.

Charente-Maritime: Intervention de Monsieur Daunas, président. Un dossier a été constitué afin de classer Sèchebec en réserve naturelle. Il faudra envoyer ce dossier à Monsieur Vigneau pour qu'il le communique à la Délégation Régionale de l'Environnement

La séance est levée à 12 h 45.

Le Secrétaire,

Ch. Lahondère.

Le Président,

R. Daunas.

Note de la Rédaction : Une erreur matérielle nous a contraint de reporter à la page 138 le compte rendu financier 1975 qui devait figurer ci-dessus. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.